

CORPS DE SOUTIEN TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Spécialité AUTO-ENGINS BLINDÉS – MÉCANICIEN AUTOMOBILE

Dans la spécialité « Auto-engins blindés » (CSTAGN AEB), le gendarme mécanicien est un maillon essentiel pour la bonne manœuvre des unités sur le terrain. Selon les besoins du terrain, il sera amené à travailler sur tous types de véhicules d'où une polyvalence reconnue et appréciée.

LA VIE DU MÉCANICIEN AUTOMOBILE

Le mécanicien automobile évolue au sein d'un atelier technique où se côtoient personnels militaires et civils. Il est un maillon essentiel pour les manœuvres : suivant les besoins des gendarmes sur le terrain, il sera amené à travailler sur des véhicules légers, des poids lourds, des motos, des blindés, etc.

PRÉREQUIS

Pour devenir mécanicien automobile en gendarmerie, plusieurs choix s'offrent à vous en fonction de votre niveau de diplôme :

- CAP/BEP : vous pouvez vous présenter au recrutement [gendarme adjoint Emploi Particulier](#) ;
- baccalauréat (ou trois ans d'expérience professionnelle) : vous devrez passer la [Sélection Corps de Soutien Technique et Administratif](#), spécialité "Auto-Engins Blindés (AEB)".

Une fois admis, vous bénéficierez d'une formation au métier de gendarme et d'une remise à niveau en mécanique.

COMMENT METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ ?

Comme pour les autres spécialités, les besoins du service pourront vous amener à intervenir sur le terrain ; vous devrez donc être en bonne condition physique et parer à toute éventualité !

ÉVOLUTIONS

Être gendarme mécanicien, c'est la possibilité d'être affecté sur tout le territoire. En fonction de votre orientation, vous pourrez partir en mission en métropole comme en Outre-mer.

Vous pourrez également évoluer vers des postes à responsabilité.

AVANTAGES

En rejoignant le Corps de Soutien Technique et Administratif, vous bénéficiez des avantages liés à ceux du statut militaire :

- formation en école de gendarmerie rémunérée 1 560 € nets/mois, en internat ;
- rémunération en sortie d'école : 1 870 € nets/ mois ;
- aide au logement et à la restauration ;
- accompagnement à la recherche de logement ;
- 75 % de réduction sur le tarif SNCF ;
- pass Navigo (Île-de-France) pris en charge par la gendarmerie
- 9 semaines de congés par an.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour rejoindre le Corps de Soutien Technique et Administratif, vous devrez passer la [sélection CSTAGN](#) ; elle a lieu deux fois par an, au mois de février et de septembre. Vous devrez remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française ;
- avoir effectué la JAPD ou la JDC ;
- avoir 17 ans au moins et 35 ans maximum au 1er janvier de l'année de sélection ([dérogation d'âge](#)) ;
- être titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent) ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour les gendarmes-adjoints volontaires, réservistes de gendarmerie, policiers adjoints ou militaires d'une autre force armée mais vous devrez simplement justifier d'un certain temps de service.

RECRUTEMENT ET ÉPREUVES

La sélection CSTAGN a lieu deux fois par an et comporte 2 phases :

- la première phase est constituée d'une épreuve écrite de mise en situation professionnelle adaptée à la spécialité que vous aurez choisie ;
- la seconde phase est constituée d'un entretien de connaissances devant un jury et d'une épreuve de sport. Vous passerez également des tests psychométriques et un entretien avec un psychologue du travail.
- pour la spécialité mécanicien (AEB), la seconde phase comporte également une épreuve pratique.

LA FORMATION

Si vous réussissez les épreuves et que vous êtes physiquement apte, vous deviendrez élève CSTAGN en école de gendarmerie, pour une formation commune de trois mois. Vous y apprendrez les bases de la culture militaire (maniement des armes, logistique et suivi de l'activité des forces opérationnelles).

Une formation à la spécialité choisie suivra cette formation. Sa durée varie de 9 à 22 semaines.

L'AFFECTATION

À votre sortie d'école, vous serez affecté en fonction de vos résultats et des souhaits que vous aurez émis.

— INFOS RECRUTEMENT ---

Si vous souhaitez rencontrer un gendarme recruteur, n'hésitez pas à venir au **Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie d'AMIENS** du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

CIR AMIENS

1, rue Caumartin

80000 AMIENS

Tél. : 03 22 72 12 22

Email : cir.amiens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Facebook **Cir Amiens**